

Compte-rendu de l'Assemblée générale du Comité de Quartier de SOCOA-CORNICHE

22 novembre 2025 à 18h00 au Centre de loisirs de Socoa à Urrugne

Participants : 45 personnes membres du Comité de Quartier et spectateurs, l'élue référente du Quartier (Véronique Tastet) étant remplacée par Mme Gaëlle Giraud (élue majorité). Présence de 2 représentants des listes souhaitant candidater aux prochaines municipales, qui avaient été appelés à participer pour entendre les attentes des habitants du quartier, et de Monsieur Age LEIJENAAR, élu chargé notamment de la Démocratie participative à Urrugne.

Animation : Bureau du Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE (CQSC)

Ordre du jour :

- Accueil de la représentante du Maire et des participants
- Approbation du Compte-rendu de l'AG du 26/10/2024
- Rappel de la distinction entre Comité et Conseil de Quartier, liés aux changements souhaités par la Mairie avec évolution du Règlement intérieur du Cté de Q SC
- Validation – Renouvellement du Bureau
- Bilan de l'année écoulée et suites données à nos propositions
- Exposé et échanges sur les propositions formulées par les Socotars pour améliorer la vie dans leur quartier, qui seront soumises aux prochains Conseils de Quartier, notamment :
 - Aménagement doux des deux prairies de l'Untxin
 - Circulation et stationnement dans le Quartier de Socoa-Corniche
 - Besoins d'entretien, remplacement ou création de mobilier urbain
 - Animation – Communication – Convivialité dans le Quartier
 - Autres suggestions ?
- Avis sur la circulation multimodale sur la route de la Corniche et implication dans un collectif

Accueil :

Présentation par les membres du Bureau actuel du Comité de Quartier et de l'existence désormais d'un Conseil de Quartier qui s'est réuni 4 fois.

Qu'est-ce qu'un Comité de Quartier ? Distinction entre Comités et Conseils de Quartier demandée par la Mairie

Présentation est faite par le Bureau de la nature et du rôle du Comité de Quartier, de ses liens avec la Municipalité, qui a souhaité créer parallèlement 7 Conseils de Quartier d'Urrugne comme l'un des 3 volets de sa Politique participative.

Une explication préalable est faite sur la distinction entre **Comité** et **Conseil** de Quartier, le premier étant une entité d'initiative citoyenne ouverte à toutes les personnes habitant ou travaillant dans le Quartier Socoa-Corniche et le second une structure formelle créée par la Mairie et limitée à 20 membres, dont 10 tirés au sort.

Le fonctionnement du Comité de Quartier est fondé sur un règlement intérieur approuvé par l'Assemblée générale de ce Comité le 11/11/2023 et qui a été modifié lors de l'Assemblée générale du 26/10/2024 pour s'adapter à l'évolution terminologique et organisationnelle demandée par la Mairie en juin 2024.

Ce règlement étant accessible sur le site <https://Socoa.com> qui héberge entre autres les documents et communications du Comité de Quartier Socoa-Corniche, ainsi que beaucoup d'informations générale sur la commune d'Urrugne.

Rappel est fait que le Quartier de Socoa-Corniche couvre la partie de Socoa et la partie de la Corniche situées sur la Commune d'Urrugne, avec comme limite la frontière communale avec les communes de Ciboure et d'Hendaye et la voie ferrée.

- La constitution du Bureau du Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE (délégués de Quartier)

Le Bureau constitué à partir de volontaires et approuvé le 26/10/2024 est modifié comme suit :

- Isabelle ITURBIDE
- Jean REGNAULD
- Paul GONTHIER

Il est proposé à l'Assemblée générale de valider ce nouveau Bureau, sachant que de nouveaux volontaires pour cette tâche pourront se manifester avant la prochaine assemblée générale pour compléter ou renouveler ce Bureau, en les associant aux différents chantiers engagés par le CQSC cette année.

L'assemblée échange sur la difficulté de mobiliser des volontaires pour participer à ces tâches d'animation et de représentation du quartier, tant au Comité qu'au Conseil de Quartier, traduisant un individualisme croissant et un déficit de citoyenneté, cumulés avec un désintérêt évident de l'action politique sur le plan national.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve la désignation des 3 membres du Bureau du Conseil

- La communication du Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE

Des instruments de communication interne et externe (adresse mail, site Web du Quartier de SOCOA-CORNICHE comportant un onglet « Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE) ont déjà été créés depuis 2022.

Des contacts ont été pris avec les Conseils ou Comités de Quartier voisins pour échanger sur les sujets d'intérêt commun et se tenir informé de la dynamique de chaque quartier.

Comme en octobre 2023, une fête du Quartier devait être organisée en 2025 pour débattre des besoins du Quartier, accueillir les nouveaux arrivants et créer de la convivialité, avant l'assemblée générale annuelle. Il y a été renoncé faute de moyens et de volontaires pour l'organiser. En effet, votre Comité de quartier n'a aucun moyen financier à part celui des animateurs volontaires. Cela montre les limites d'une telle organisation à long terme.

Le journal d'Urrugne, Urrunan Bizi, qui a présenté lors d'un numéro spécial les outils de démocratie participative proposés, pourrait utilement communiquer aux habitants les noms, coordonnées mail et réalisations souhaitées par les Comités et Conseils de Quartiers et leur laisser place à expression. Un onglet consacré aux Comités et Conseils de Quartier pourrait également être intégré dans le Facebook communal. Une telle demande avait été formulée en 2024 et a été renouvelée lors du Conseil de Quartier du 4/11/2025.

Les représentants de la majorité objectent que cela se heurte à des difficultés juridiques. Le Comité de quartier le regrette même s'il comprend qu'il puisse y avoir une régulation sur les écrits proposés s'ils ne respectent pas certaines exigences. Si l'on ne fait pas confiance à un Comité de Quartier pour rester dans le cadre de ce qui est correct, effectivement à ce titre on peut tout interdire. On peut comprendre qu'il est plus compliqué de gérer des forums sur un site, mais un court article informatif dans un journal est très facile à contrôler.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve les modalités de communication proposées

Bilan des 4,5 années écoulées et suites données à nos propositions :

Rappel est fait des actions envisagées depuis la relance du Comité de Quartier, auxquelles se sont ajoutées les sujets nouveaux apparus en cours d'année.

Projet de Pumptrack à construire sur la prairie aval de l'Untxin à SOCOA :

Après mobilisation des Socotars d'Urrugne comme de Ciboure, Monsieur le Maire a accepté un changement d'implantation de cet équipement près du Bourg, suite à l'argumentation sur les nuisances et à une proposition alternative d'amélioration douce de cette prairie pour un usage multigénérationnel partagé.

Il en est à nouveau remercié par l'assistance, qui salue son souci de respecter cet espace vert essentiel pour le quartier en cohérence avec l'ambition écologique de son mandat.

Les contraintes foncières et l'engagement d'autres investissements semblent avoir retardé la réalisation de ce projet.

Projets d'aménagement doux des deux prairies rive gauche de l'Untxin :

Ces deux aménagements proposés par les Socotars après un **sondage** assez large auprès de la population sur leurs attentes et des débats lors de la Fête de la Prairie, ont fait l'objet d'un chiffrage et présentation au Maire et au SI de la BV de l'Untxin.

L'accueil ayant été favorable, une présentation des deux projets a été faite par le Comité de Quartier au Budget participatif 2024 d'Urrugne pour rechercher un financement accélérant leur réalisation notamment pour le volet plantations, avant de poursuivre les travaux sur le budget ordinaire de la Commune. Seul le projet d'aménagement de la prairie amont (près EPHAD et résidence Loisir) a été retenu partiellement pour soumission au vote des urrunards.

Ce projet est arrivé troisième à l'issue du vote, mais seuls les deux premiers ont été retenus. Il répondait pourtant pleinement à l'objectif de ce budget participatif « Vous proposez, nous réaliserons ». Les modalités de vote n'ont permis qu'une faible participation des urrunards et en particulier des personnes âgées qui étaient les premières demandeuses et bénéficiaires de ce projet, avec les travailleurs faisant leur pose dans ce quartier.

Le Comité de Quartier espère qu'un prochain budget participatif aura un plus grand succès démocratique en permettant à tous de voter avec plus de facilité, comme cela a été possible dans des communes de taille semblable.

A l'issue de ce vote, Monsieur le Maire a souhaité que ces deux projets puissent être examinés en Conseil de Quartier lors de la Séquence démocratique des investissements en vue de leur financement sur le budget ordinaire de la Commune ou du Syndicat selon le cas. L'un d'entre eux – celui de l'Untxin aval - a connu une amorce de réalisation avec des choix et priorités de travaux un peu discordants avec la demande du quartier.

Demande d'amélioration de l'information des usagers sur la voie partagée de l'Untxin :

La signalétique proposée par le Comité de Quartier a été partiellement retenue, mais le panneau judicieusement placé a quand même eu de l'effet sur le comportement des cyclistes et piétons, même si de nombreux usagers piétons se plaignent toujours du manque de respect et des risques d'accident qui demeurent sur cette voie partagée.

Le caractère non réglementaire d'une limitation de vitesse et d'une priorité accordée aux piétons a été avancé par la Mairie. Mais l'on remarque que ces mentions figurent pourtant sur les panneaux des communes avoisinantes (Hendaye, Ciboure et St-Jean de Luz), avec parfois prise d'un arrêté municipal.

Demande d'amélioration de la Vélodyssée sur le secteur de la Corniche :

Le revêtement a été refait sur la voie vélo rejoignant le Stand de Tir et le chemin d'Etxail Bordaberry, avec satisfaction pour les usagers malgré la pente élevée, en attendant la création d'une piste cyclable le long de la route de la Corniche.

Mise en stationnement payant l'été des places de parking de l'Untxin et de l'Ecole sur le quartier de Socoa :

Les représentants du Bureau ont été invités lors de deux réunions dont une publique à en débattre (même si les horodateurs avaient été préalablement commandés...) après leur avoir communiqué une étude qui s'est déroulée l'été précédent (à laquelle les Socotars auraient aimé être associés).

Ils ont émis un avis défavorable et argumenté du Bureau, constatant l'absence d'utilité pour la Commune comme pour les Socotars, cette solution coûteuse ne se justifiant pas au regard des constats du Bureau d'études comme des habitants.

Pour autant la municipalité a décidé d'engager une expérimentation de 2 années (2024 et 2025) pour pouvoir vérifier l'utilité et l'économie de ce stationnement payant, dont les résultats définitifs ne sont pas encore connus.

Le Comité de Quartier est d'avis de mettre fin à cette expérimentation qui prive le quartier de plus d'une centaine de places de stationnement en moyenne, d'autant plus que nous constatons que le parking est très souvent vide tant qu'il est payant, se remplissant ensuite dès le jour de fermeture des horodateurs.

Fermeture de la Route de la Corniche :

Invités à exprimer leur avis lors d'une réunion publique organisée par Monsieur le Maire d'Urrugne qui en a été remercié et à le confirmer par écrit, le Bureau du Comité de Quartier a donné un avis défavorable à la fermeture à terme de dix ans de la route de la Corniche, en demandant des modifications locales et durables du tracé pour s'éloigner des zones à risques et intégrer deux voies, respectivement cyclable et piétonne, spécifiques.

Cet avis a été confirmé lors de l'assemblée générale du Comité de Quartier du 26/10/2024. Il rejoint l'avis de l'Association de défense des habitants de la corniche basque (ADHCB) à laquelle adhèrent de nombreux socotars.

Cette association a souhaité que le Comité de Quartier SC joigne ses forces à un « Collectif » projeté pour soutenir le maintien de la desserte de la Corniche basque intégrant les différents modes de déplacement.

Projets d'amélioration douce des prairies de Socoa envisagé par le Comité de Quartier :

Les deux projets sont présentés à nouveau, les participants n'ayant pas tous connaissance de ceux-ci ni de la consultation organisée par la Mairie pour le budget participatif.

En 2025 le Syndicat de la basse vallée de l'Untxin a engagé une première phase de travaux répondant pour partie aux attentes des socotars, exprimées par le projet d'aménagement global validé par le Comité de Quartier :

- aménagement d'une seconde aire de jeu sur la dalle existante avec des jeux adaptés aux tous petits, après installation d'un filet de protection partiel
- implantation de 4 tables bancs autour du City Park
- implantation de 4 bancs le long de l'Untxin
- remise en herbe d'une partie de l'ancienne aire de jeu et plantation de 2 poiriers à fleur
- implantation d'une nouvelle dalle contre les jeux existants permettant l'installation d'une balançoire nid d'oiseau « inclusive » raccordée par un nouveau chemin goudronné
- rénovation du terrain de boules qui devenait impraticable après des pluies
- plantation de 6 pruniers ou poiriers à fleur en bouquet près de la résidence Mer et Golf

Le Comité de Quartier salue ces réalisations, même si elles ne s'insèrent pas toutes dans le projet d'aménagement souhaité, qui privilégiait les plantations d'ombrage et la limitation de nouvelles emprises bétonnées ou goudronnées dans l'espace vert.

La discussion porte tout particulièrement sur le choix et l'implantation des jeux supplémentaires attendus pour les enfants plus âgés et adolescents, voire adultes, qui existaient dans l'ancienne aire de jeu supprimée. Dès 6 ou 7 ans les enfants s'ennuient dans les aires actuelles et ont besoin de jeux plus dynamiques et sportifs : portiques, barres et cages de sustentation type CrossFit, cordes, plan d'escalade, ...

Le souhait essentiel du Comité de Quartier c'est que les espaces verts actuels soient totalement préservés d'aménagements lourds, en limitant l'accès aux différentes parties de la prairie à un sentier gravillonné stabilisé et délimité par des pavés. Ce sentier serait utile pour les personnes cherchant de la tranquillité pour promener leur enfants ou chiens, et voulant éviter les vélos très nombreux l'été sur la voie partagée.

Il est demandé à nouveau que la grande dalle recouverte d'enrobé réalisée inutilement sous le balcon des résidences pour implanter une zone de gardiennage de vélo, devenue totalement inutile et coûteuse soit remise en herbe comme initialement, plutôt qu'occupée par des activités nécessairement bruyantes ou odorantes.

Aucun aménagement n'a été réalisé jusqu'à présent sur la prairie de l'Untxin amont situé derrière l'EHPAD, les plantations et bancs demandés ayant été indiqués comme prioritaires par rapport aux autres aménagements proposés (fortement attendus par les personnes âgées de l'EHPAD et de la résidence Senior pour leur permettre de s'aérer sans risques). Comme pour le LIDL qui ne relève pas de la compétence communale, la non gestion ou mauvaise gestion des terrains en jachère est contre-productive pour la biodiversité, puisqu'on la détruit au moment

où elle en accueille le plus. Les plantations d'espèces favorables aux oiseaux et pollinisateurs proposées apporteraient une vraie biodiversité.

Les représentants de la Mairie se réjouissent que les travaux réalisés cette année aient été appréciés, même s'ils ne couvrent pas toutes les demandes du Quartier et peuvent techniquement s'en éloigner. Ils font remarquer que le Quartier de Socoa bénéficie d'un effort important de travaux depuis longtemps de la part de la Commune, au regard de ce qui peut être réalisé dans les autres Quartiers, et que la conjoncture économique contraint nécessairement le volume de réalisations au regard d'autres engagements communaux.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve à nouveau les deux projets d'aménagement des prairies rive gauche de l'Untxin et souhaite qu'ils soient engagés ou poursuivis dans le cadre de la Séquence démocratique des investissements après avis du Conseil de Quartier, la réalisation pouvant être étagée en priorisant les plantations d'ombrage.

Implantation d'activités temporaires sur le Quartier de Socoa

La Mairie a accepté il y a quelques années l'implantation d'un manège démontable sur le parking de l'Untxin, qui a réalisé ensuite des travaux pour implanter de nouvelles activités (buvette, ventes alimentaires à emporter, organisation de jeux et de karaoké en soirée le week-end, installation d'une télévision pour les soirs de match, tables et chaises extérieures englobant un banc communal). Certains membres du Comité de Quartier observent que les couleurs de l'installation, l'esthétique des matériaux recyclés apportés pour la fermeture et l'extension, la nature évolutive des activités sont peu adaptés aux exigences esthétiques basques et au quartier.

Ils se demandent qui contrôle les installations et les activités, au regard de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public délivrée par le Maire et inconnue du Comité de Quartier, et des règles d'hygiène imposées à la restauration. Ils comprennent la fragile économie de cette activité au regard du loyer annoncé par son gérant, mais demandent qu'un effort d'intégration et un respect des activités autorisées soient respectés. Monsieur Leijenaar nous promet d'interroger le service compétent pour répondre au Comité de Quartier.

Le Comité de quartier a également découvert la décision de la Mairie d'autoriser l'implantation de 2 Food-trucks (Pizzeria et grill caucasien) en avril 2025 sur la dalle d'enrobé construite dans la prairie de Socoa sous le balcon des résidences, dalle inutile et dont ils avaient demandé la remise en herbe pour restaurer l'intégrité de la prairie.

Après avoir demandé un rendez-vous au Maire, le Comité de Quartier s'est interrogé sur l'opportunité d'installer ce type de commerce à proximité immédiate d'un secteur commercial où ces produits sont également proposés par deux pizzerias (dont une historique au feu de bois sur le parking des résidences Ramiro Arrue (lui-même ayant demandé à se déplacer à proximité de la prairie depuis plusieurs années, demande refusée par la mairie) et par un traiteur, avec des charges commerciales très éloignées du modèle de Food-truck, déjà fragilisés par la baisse conjoncturelle de la restauration. Il a également alerté le Maire sur l'implantation envisagée sur un appendice de la prairie, à quelques mètres des balcons des résidents, alors que le parking de l'Untxin est vaste et déjà muni de branchements temporaires.

Après avoir rencontré les deux demandeurs, le bureau du Comité de Quartier a proposé un autre emplacement au Maire, sur un espace non utilisé par des places, au bord de la voie verte très fréquentée. Le Maire a accepté d'éloigner un peu ces commerces notamment grillades, sans vouloir y renoncer.

Le bureau du Comité de Quartier en a pris acte, en assurant ces commerçants qu'ils n'avaient rien contre leur activité mais contre une décision, encore une fois, prise sans prendre le temps de la concertation, ni appel d'offres.

Le Comité de Quartier débat sur la nécessaire préservation visuelle du Quartier, sur l'économie globale (concurrence déloyale avec les commerces en place, redevance excessivement faible, installation et raccordement par les employés communaux, question des raccordements sanitaires et des déchets non réglée) et le contrôle de ces installations temporaires, sur leur mauvaise intégration au regard des exigences habituelles d'urbanisme. Il souhaite que le caractère de ce quartier maritime soit préservé et qu'il ne devienne pas un espace commercial, en n'octroyant pas de nouvelle autorisation au-delà de ces trois activités mal intégrées.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE regrette que les 3 installations temporaires autorisées sur le parking de l'Untxin n'aient pas fait l'objet de concertation et d'une meilleure maîtrise de leur localisation et de leur intégration visuelle. Il souhaite que ces installations respectent leur autorisation et leur environnement, et demande qu'il n'en soit pas implanté de nouvelles, le quartier au commerce fragile étant déjà bien desservi.

Expérimentation du stationnement payant sur le Quartier de Socoa

La Mairie d'Urrugne a pris l'initiative, après l'expérimentation conduite sur le parking de l'Untxin par la précédente municipalité puis abandonnée, puis le projet de stationnement payant du quartier rejeté en 2022 par les Socotars, de confier une étude au Bureau d'études SORECO été 2022, sans information préalable du quartier.

Il en a présenté les conclusions lors d'une réunion avec le Comité de Quartier le 9 février 2024 puis d'une réunion publique le 28 mars 2024, au cours desquelles le bureau du Bureau du Comité de Quartier a émis des réserves et des propositions alternatives, puis un avis défavorable basé sur un sondage conduit auprès des Socotars.

Il constatait :

- Qu'il n'y avait pas de déficit de places de stationnement ni besoin de créer de nouvelles places de parking, constat réalisé par le Bureau d'études, comme par la population enquêtée
- Que la rentabilité d'un parking payant de 120 places était insuffisante au vu moyens engagés
- Que la création de places de parking payantes ne répondait à aucune logique technique ni économique
- Que la consultation était biaisée puisque les horodateurs étaient déjà commandés

La Mairie a cependant décidé de réaliser cette expérimentation en portant le nombre de places payantes de 120 à 170 places. Elle s'est engagée à établir un bilan complet pour décider de la poursuite ou l'arrêt de l'expérimentation.

Faute de données économiques précises demandées à la Commune, le Bureau du Comité de Quartier a procédé à ses propres évaluations en coût complet, avec des dépenses annuelles à 71 000 € avec amortissement sur 5 ans des équipements et signalisation, hors travaux de déconstruction et réaménagement du parking des écoles.

Le constat fait par les socotars est que les places payantes sont souvent inoccupées au détriment des places dans les secteurs résidentiels voisins, que les recettes provisoires indiquées lors du Conseil municipal du 30/09/2024 sont très inférieures à celles prévues (environ 45 k€ au lieu de 150 k€ inscrits au budget). Les 22 000 € de dépenses annuelles annoncés ne sont pas sincères, ce chiffre ne prenant en compte que les coûts additionnels directs et non le coût complet. Rappel est fait que cette expérimentation avait déjà été réalisée il y a une dizaine d'années par la municipalité précédente et abandonnée faute de résultats probants, mais on n'en a pas tenu compte ...

Les taux d'occupation constatés et les chiffres en coût complet et en recette de ce seul parking payant n'ont pu être fournis par la Mairie malgré la demande du CQSC, qui a promis de faire un bilan de cette expérimentation.

Il n'y avait pas de difficulté de stationnement majeure lorsque ces parkings étaient libres, ils permettaient le stationnement de la population extérieure au quartier et des touristes au bénéfice de l'activité locale, en préservant les places dans les résidences. Les seuls bénéficiaires sont ceux qui préfèrent payer pour être certains d'avoir une place préférentielle près de la plage.

Les représentants de la Mairie indiquent que les recettes et coûts définitifs permettant d'établir un bilan ne sont pas encore disponibles, mais seront fournis au Comité de Quartier et décideront de la suite réservée à cette expérimentation (Mr. Leijenaar).

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE confirme son avis défavorable, fondé sur l'inutilité technique et économique de ce stationnement payant qui prive le quartier de nombreuses places durant l'été, et demande au Maire de mettre fin à cette expérimentation en prenant en compte les suggestions du Comité de Quartier pour améliorer le stationnement estival. Il estime que la police municipale serait plus utile à faire son métier de surveillance et contrôle sur le territoire communal.

Vigilance sur les besoins d'entretien des voiries et équipements, remplacement ou création de mobilier urbain

La Mairie a demandé aux membres du Conseil de Quartier Socoa-Corniche de faire part de leurs attentes et propositions sur 18 thèmes différents relatifs aux investissements, aux équipements et à la vie du quartier, afin d'initier la « Séquence démocratique des Investissements » qui se déroule en 3 étapes.

Pour répondre à cette demande en questionnant réellement les habitants du quartier, le Comité de Quartier a lancé une consultation citoyenne auprès des personnes lui ayant fourni leurs coordonnées pour participer à ses actions, dont les résultats ont été adressés à la Mairie et servi de base aux travaux du Conseil de Quartier.

Parallèlement le Comité de Quartier interpelle régulièrement les Services techniques municipaux pour leur signaler les désordres et besoins d'intervention en utilisant le service de proximité <https://www.urrugne.fr/signaler-un-probleme>, **très utile pour régler les choses au quotidien.**

Pour mémoire rappelons les points qui avaient été soulevés en 2024 (Cf CR AG 26/10/2024) :

Voirie, accès, stationnement

Les constats suivants sont réalisés :

- *Dégradation des revêtements (rue et route de Socoa, chemin des Crêtes notamment) nécessitant leur réfection (avec le risque d'accélérer la vitesse des véhicules ...°). Faut-il améliorer le Chemin des Crêtes en incitant à son utilisation par des non riverains ou le remettre empierré ?*
- *Vitesse excessive rue de Socoa, sortie voies et garages dangereux*
- *Changement de trottoir dangereux rue de Socoa devant l'EHPAD et passage piéton manquant au croisement entre rue de Socoa et rue Ur Alde*
- *Virages trop sévères rue de l'Untxin empêchant le croisement des voitures (mais les ralentissant !)*
- *Feux de croisement rue de Socoa avec D912 souvent défaillants*
- *Parkings et voies des lotissements dégradés (racines, revêtements, végétation)*
- *Stationnements insuffisants devant EHPAD, constat de stationnement dangereux sur voie pompier*
- *Stationnement des cars périscolaire à prévoir rue ZA Martin Zaharenia près C. de loisirs, car la situation actuelle est dangereuse (enfants traversant le passage masqué par les cars, cars empêchant la circulation sur chaussée ou trottoirs)*
- *Limitation de vitesse des vélos nécessaire sur voie verte partagée de l'Untxin car la situation actuelle est dangereuse*
- *Nombreuses flaques d'eau signalées sous le Pont Katalyn sur l'Untxin, sur la rue de Socoa, dans les parkings des résidences gênant la circulation des piétons en temps de pluie*
- *Débouché dangereux du chemin d'Aminzenea sur la bretelle de la Corniche D 913, vu la vitesse excessive des véhicules qui ne respectent guère les limitations de vitesse*
- *Stationnement interdit non respecté sur la route de la Corniche notamment lors d'épisodes spectaculaires (Meeting aérien, épreuve sportive, Belharra) en particulier au niveau du Camping Juantcho et du rond-point. Nécessité de mobiliser la police nationale et communale pour ces événements. La représentante du maire doute de la compétence de la police municipale, qui sont par ailleurs en faible effectif. Il lui est répondu qu'il semble que la police municipale soit compétente pour constater les infractions sur route départementale et qu'elle serait plus disponible si on ne lui demandait pas de faire le contrôle du stationnement payant ...*

Les demandes du Comité de Quartier portent aussi sur :

- *L'arrêt de l'expérimentation sur le stationnement payant, privant inutilement de places les Socotars et non-résidents, sans bénéfice collectif*
- *L'intégration des voiries des lotissements importants dans la voirie communale*
- *Le retour au double sens de l'avenue Eugène Corre sur Ciboure pour répartir les flux et décharger la rue de Socoa qui n'est pas adaptée à un trafic double*
- *L'association indispensable des Comité et Conseil de Quartier à l'étude de circulation initiée par la Mairie, dont on est sans nouvelle de l'objectif et des résultats*

L'année écoulée a permis de répondre à une partie de ces préoccupations :

- Réfection du revêtement de la rue de Socoa (partie), de la route de Socoa et du tri-couches du chemin d'Amintxenea, réalisation d'un passage protégé rue Ur Alde, balisage au niveau de l'EHPAD de la voie verte longeant l'Untxin
- Aménagement (en cours) d'une zone de parking sécurisée pour les cars devant le Centre de Loisirs de Socoa
- Réfection progressive des parkings des résidences et de l'Ecole avec désimperméabilisation et remplacement d'arbres
- Remplacement progressif des espaces de containers en surface souvent dégradés, par des containers enterrés
- Installation de marches en bois au niveau du Pont de Katalin et nettoyage des tags comme à Ciboure

- Remplacement d'une partie des barrières de protection installées au niveau des passages protégés et des passages étroits, mais bon nombre d'entre elles ont tout simplement été enlevées lorsque rouillées ou dégradées sans remplacement

Une discussion s'engage sur le manque de balisage de la voie verte partagée de l'Untxin, désorientant les nombreux usagers venant notamment des campings, sur l'état et le fonctionnement des lampadaires (nombreux lampadaires non réparés ou remplacés, parfois branchement à nu au sol depuis plusieurs années, extinction trop tôt en automne-hiver ne facilitant pas la circulation piétonne, malgré la présence de LED très économes, difficulté de fonctionnement de l'application « j'allume ma rue »), sur l'incivisme de certains habitants déposant des encombrants sans en demander l'enlèvement.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve ces constats et propositions, et souhaitent que les améliorations souhaitées soient apportées après débat au sein du Conseil de Quartier

Le sujet de crispation : la mise à sens unique partiel de la rue de Socoa

Un sujet inattendu a focalisé l'attention des socotars ces derniers mois avec la mise en sens unique surprise de la rue de Socoa, qui n'a été précédée d'aucune concertation malgré l'impact supposé pour la population.

Rappelons que la demande du Comité de Quartier était de sécuriser et réduire la vitesse de circulation sur cette rue, avec plusieurs solutions possibles : ralentisseurs, chicanes et de feux de contrôle du 30 km/h asservis à un radar.

Certains riverains souhaitaient également que soit réduit le flux de véhicules, accru par la mise à sens unique de l'avenue Eugène Corre sur Ciboure.

L'information avait été donnée au Comité de Quartier en 2024, selon laquelle les Communes d'Urrugne et Ciboure avaient commandé une étude de circulation à un bureau d'études, le Comité ayant demandé à y être associé en tant qu'utilisateur et à en connaître ensuite les résultats et propositions. En l'absence de réponse, le Comité de Quartier a demandé au Maire d'Urrugne le 11/04/2025 une réunion à ce propos, réunion acceptée pour le 21/05/2025.

Lors de la réunion du 21/05/2025 le Maire nous a annoncé sa décision de mise à sens unique partielle de la rue de Socoa avec des travaux débutant en juin en faisant le choix d'un des 18 scénarios d'une étude restée secrète.

Le Comité de Quartier puis le Conseil de Quartier réuni le 4/11/2025 se sont étonnés que cette solution imposée ne fasse l'objet d'aucune concertation ni réunion publique vu l'enjeu. Le Maire a pourtant affirmé lors de deux conseils municipaux successifs et dans son bulletin municipal que ce choix avait été précédé de 3 concertations avec le Conseil de Quartier ! Ceci a conduit le Comité de Quartier à faire connaître son désaccord sur ces affirmations par voie de presse (Sud-Ouest 27/09/2025) puisque la population locale l'accusait d'en être co-responsable.

Un sondage initié par une association a essayé d'évaluer le niveau d'acceptation ou de gêne de cette solution auprès des riverains directement concernés. Le Comité de Quartier lui a proposé d'en présenter les principaux résultats pour éclairer ses débats.

Ce sondage initié par 1000 Flyers distribués auprès des riverains et diffusé par les réseaux sociaux a conduit à un échantillon de 340 réponses, très représentatives, avec 82 % des réponses relevant d'habitants de la rue de Socoa ou à proximité immédiate, 13 % extérieurs au quartier mais usagers réguliers de cette rue et 4 % travaillant rue de Socoa ou à proximité immédiate. Les 2/3 sont des actifs ou moins de 65 ans, 1/3 des plus âgés. 95 % des répondants indiquent ne pas avoir été informés du projet.

En répondant à la question « Y avait-il des problèmes de circulation rue de Socoa ? », 83 % ont indiqué qu'il n'y avait pas de problème, 10 % ont mentionné des problèmes de bruit, 5 % des problèmes de vitesse des voitures, 2 % des problèmes de piéton ou vélos.

79 % des répondants ont indiqué que les travaux n'avaient eu aucun impact positif, 13 % une réduction de la circulation automobile, 7 % une amélioration des déplacements à vélo, 1% une réduction de la vitesse.

50 % signalent un allongement des distances et des temps de trajets, 38 % une difficulté d'accès à Socoa, 8 % une absence d'impacts négatifs, 4 % une augmentation de la vitesse et de la pollution.

69 % prennent à la place l'avenue Eugène Corre, 20 % la route de la corniche, 4 % le chemin d'Aminzenea, le restant la D810, l'avenue de Sopitenia ou l'A63.

En synthèse 76 % des répondants se déclarent très défavorables à la mise à sens unique, 14 % plutôt défavorables, 10 % plutôt favorables ou très favorables.

Pour l'avenir 80 % des répondants souhaitent la remise en double sens le plus rapidement possible, 7 % également mais en étant plus nuancé, 10 % y sont nettement opposés, 3 % ne le souhaitent pas vraiment. Ce sont principalement les jeunes retraités qui ne sont pas favorables au retour en arrière, au contraire des actifs et des familles qui sont très demandeurs du retour au double sens et sont très gênés dans leurs déplacements quotidiens.

Ce sondage montre que les travaux de mise en sens unique, qui n'ont été précédés d'aucune concertation, ont été très mal acceptés par la très grande majorité des répondants, qui demande le retour au double sens le plus rapidement possible. Ils n'ont pas résolu les problèmes de vitesse et de sécurité et au contraire les aggravent :

- Trottoir créé avec angles marqués, encombré de végétation, inaccessible aux personnes à mobilité réduite (trop étroit) alors qu'il se situe au bord de l'EHPAD et de la résidence Sénior
- Passage piéton central masqué la végétation de jardinières rendant invisibles les enfants
- Piste cyclable dangereuse dans le sens de circulation en imposant de traverser deux fois la voie pour la prendre à gauche et la quitter à droite, ne menant nulle part (pas un maillage mais une piste sans issue)
- Partie principale de la rue de Socoa où se situent l'essentiel des habitations directement riveraine non traitée
- Panneautage inexistant conduisant de très nombreux véhicules à chercher une alternative ou faire demi-tour en entrant dans la voirie privée du lotissement des Hauts de Kalixo ou de l'EHPAD, les GPS n'étant pas tous mis à jour.
- Circuit perturbé des bus, stations de bus devenues inutiles et remplacées par des arrêts provisoires eu adaptés
- Carrefour très dangereux pour emprunter la rue Eugène Corre en venant de la Corniche avec un flot de véhicules continu sur le CD 810 et le croisement d'une piste cyclable, qui nécessiterait un rond-point (environ 3.000 000 €)
- Traversée de la zone scolaire (Collège et Lycée maritime) source de danger et ralentissement sur l'avenue Eugène Corre, nombreux arrêt avec dépôt des scolaires
- Trafic accentué sur l'avenue Eugène Corre qui n'est pas adapté à une telle circulation et au passage de grands bus, route fragile construite avec protection d'enrochements sur des terrains très instables, double stop souvent peu respecté

Ces difficultés ont été indiquées à la Mairie par le Comité de Quartier puis en Conseil de Quartier, en demandant un réexamen global des questions de circulation et de sécurité qui pourrait conduire à des solutions plus adaptées que ce sens unique ponctuel, qui est fortement rejeté par la population et accentue les inconvénients et les risques.

Une habitante médecin, témoigne des grandes difficultés d'accès ressenties par ses patients, souvent âgés, qui compliquent sérieusement son activité. Plusieurs personnes interviennent pour indiquer qu'il n'y avait pas de difficultés de circulation ou de bouchon sur cette rue de Socoa, juste un souci de vitesse excessive de certains usagers notamment livreurs. Nous lisons le mail d'une habitante de la rue de Socoa qui, elle souhaite témoigner de l'amélioration de sa vie de tous les jours, suite à la mise en sens unique. Moins de trafic, moins de bruit.

Des propositions de ralentissement par feux à radar ou chicane auraient été bien préférables mais n'ont pas été prises en compte par la Mairie. Dans de nombreuses villes modernes l'identification de bandes cyclables en bordure de chaussée a été réalisée pour bien marquer la priorité donnée aux vélos, les voitures ne pouvant se croiser qu'en l'absence de vélos.

La représentante de la Mairie reconnaît le manque de concertation et la subsistance de problèmes, indique qu'à titre personnel elle a apprécié en tant que riveraine directe la baisse du niveau de circulation, mais comprend le rejet d'une partie importante des usagers, fera remonter ces difficultés et résultats à la Mairie.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE considère que la mise à sens unique d'un tronçon de la rue de Socoa, sans aucune concertation préalable et dans la précipitation, n'est pas adaptée et crée de nombreux risques et dangers nouveaux sans répondre aux attentes de la grande majorité des socotars et des visiteurs. Il demande à ce que soit réexaminées l'ensemble des solutions en concertation.

Devenir de la route et sentier de la Corniche

Ce sujet qui faisait partie des thèmes que le Comité de Quartier avait décidé d'aborder lors de son Assemblée générale du 11/11/2023 a été renforcé par les deux fermetures hivernales 2023-2024 puis par les 3 semaines de fermeture test initiées par le Département pour étudier les conséquences qu'aurait une fermeture de cette route.

Un rappel est réalisé sur les conditions de création de cette route départementale, en parallèle puis se substituant aux rails de tramway dans les années 1920, empruntant l'ancien chemin des douaniers, avec la volonté d'un parcours grandiose au bord de la corniche basque. Le sentier littoral a été éloigné progressivement de la route, promu par le Département (fête de la Corniche), en se rapprochant encore du bord des falaises.

Le déficit d'entretien de la chaussée, des fossés, du sentier et des ouvrages hydrauliques augmentant l'altération des marnes, séparant les plaques calcaires du flysch (couche savon), accentue les risques d'érosion, plus provoquée par les infiltrations et circulations d'eau que par l'action maritime.

Une protection croissante de ce milieu remarquable par la Loi littoral, le classement en site protégé, Natura 2000 et l'acquisition de terrains par le Conservatoire du Littoral sur une petite partie du tracé, ne facilitera pas les interventions.

L'érosion actuelle a été évaluée de 10 à 15 m par siècle par l'effet des infiltrations (glissements) et l'érosion marine. Des études (Cerema, BRGM) ont été conduites pour étudier la stabilité de la route par tronçon et les vitesses futures d'érosion. Une synthèse des connaissances réalisée par un géologue en s'appuyant sur des diagnostics et thèses récentes a montré que la vitesse d'érosion indiquée a été très fortement majorée par des coefficients prudentiels, que certains secteurs mentionnés comme érosifs n'ont pas évolué depuis près d'un siècle par comparaison d'images, que le problème majeur de cette route est la mauvaise maîtrise des apports pluvieux par défaut de conception et d'entretien des ouvrages hydrauliques et fossés.

Un éboulement le 29 octobre 2020 (Viviers basques), concomitant avec l'observation de la vague Belharra par de nombreux curieux, quelques heures avant, même si elle n'y est sans doute pas liée d'après les spécialistes, a conduit le Préfet à décider de la fermeture sentier littoral, accompagné d'un rétrécissement de la route dans les sections proches de la falaise puis d'une disposition de fermeture de la route en cas de fortes précipitations et de vagues-submersions.

Un Comité de pilotage (COFIL) associant l'Etat, le Département, l'Agglomération Pays-Basque et les Communes les plus concernées dont Urrugne a été constitué pour débattre de l'avenir de la route. Il a décidé le 15/12/2023 de la nécessité d'un plan d'action pour se préparer efficacement à la disparition de la route de la Corniche (RD912) tout envisageant une demande de dérogation à la loi littoral afin de procéder à un recul ponctuel et modéré de la RD912 ou à toute autre mesure d'adaptation sur les secteurs les plus menacés, permettant de mettre à l'abri cette route à un horizon estimé de dix ans.

Le Maire d'Urrugne (comme celui d'Hendaye également très concerné) a pris l'initiative d'une réunion publique sur ce sujet en mars 2024, invitant l'Association des habitants de la Corniche basque (ADHCB) et le Comité de Quartier Socoa-Corniche à exprimer leur avis oralement et par écrit, ce qui a conduit le Bureau de ce Comité à émettre un avis motivé.

Prenant en compte :

- l'origine et la vitesse constatée et évaluée de l'érosion
- la proximité de certains tronçons par rapport à la falaise, les risques érosifs pas aussi élevés que sur Guéthary et Bidart (flysch et non altérites)
- la présence de 5 tronçons menacés pouvant être éloignés durablement du risque érosif (échelle du siècle)
- le rôle élevé de liaison quotidienne pour les communes littorales du sud de la Côte basque
- l'importance de la circulation estivale pour découvrir ce joyau touristique (18 000 véh / j)
- les contraintes insupportables d'un report de la circulation sur des voies surchargées, inadaptées ou dangereuses si fermeture

Le Bureau du Conseil de Quartier Socoa-Corniche a plaidé pour une politique de recul raisonnée des tronçons les plus fragiles (ni acharnement ni abandon) qui permettrait de maintenir durablement cette route en préservant mieux les milieux de falaise les plus sensibles et en restaurant un sentier littoral et une voie cyclable, favorisant les mobilités douces.

Sans que l'avis du COPIL du 15/12/2023 (fermeture de la route projeté à 10 ans) ne soit pour l'instant officiellement revu et fort des résultats de la coupure expérimentale qui a montré qu'il n'y avait pas d'alternative adaptée pour assurer une circulation sécurisée en cas de fermeture, le Département a engagé des études pour étudier la solution d'un recul ponctuel pour motif de sécurité de 5 tronçons de la route de la Corniche, qui ne constituerait pas en la création d'une voirie nouvelle mais d'un simple ajustement aux risques géologiques. Il nécessitera des accords avec les propriétaires et notamment le Conservatoire du Littoral qui serait concerné par l'une des modifications et souhaite bénéficier de larges compensations foncières avec remise en état naturel des emprises abandonnées.

L'association de défense des habitants de la Corniche basque (ADHCB) a proposé que les groupes et associations souhaitant le maintien de la route de la Corniche basque en la sécurisant et en y intégrant des modes de découverte alternatifs (vélo et piétons) constituent un « Collectif » pouvant interpeller les décideurs, au-delà des seuls habitants de ce quartier de la Corniche. Le Comité de Quartier Socoa-Corniche y est favorable.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve l'avis donné par le Bureau de ce Comité en mars 2024 et lors de l'assemblée générale du Comité de Quartier du 26/10/2024, et soutient l'idée d'un Collectif demandant le maintien de cette voirie dans une logique de fréquentation multimodale protégeant et valorisant ce très beau patrimoine.

Le bilan des 4,5 années de fonctionnement du nouveau Comité de Quartier :

A l'aube du renouvellement des équipes municipales, qui conduira sans doute à des évolutions dans le rôle et le fonctionnement des Comités et Conseils de Quartiers et de la pratique de la démocratie participative, le Comité de Quartier a fait un bref bilan des réussites et difficultés rencontrées :

En éléments positifs :

- Une expression collective des attentes des socotars (force de proposition)
- Des amorces de réalisations (prairie de Socoa)
- Une sauvegarde du caractère de ce quartier Socoa - Corniche

Eléments moins favorables :

- Difficulté d'écoute et de dialogue avec l'équipe municipale et ses services techniques
- Des décisions souvent imposées sans concertation (Pumptrack, parkings, installations diverses, sens unique ...) éloignées des principes de démocratie participative
- Une implication limitée des socotars pour leur quartier

Après débat, l'assemblée conclut sur la nécessité de construire des formes de dialogue plus adaptées pour faire réellement vivre la démocratie participative dans les quartiers et entre quartiers.

Remerciements à tous après 2h20 de réunion dense !